

37.
Pour servir les intérêts suprêmes de la Patrie menacée par le néocolonialisme, l'impérialisme et leur intermédiaire, le pouvoir royal, pour réaliser les aspirations légitimes du peuple marocain, l'AVANT-GARDE POPULAIRE DE LIBERATION est décidée à user de tous ses moyens et possibilités et de sa dernière énergie en vue d'une mobilisation générale des masses populaires et la Nation tout entière, dans la lutte sans merci que nous devons mener contre la monarchie féodale, jusqu'à la victoire finale.

VU QUE :

la souveraineté de la Nation spoliée pendant près d'un demi-siècle par le protectorat, fut remise au lendemain de l'indépendance au sultan "dépôt-taire légitime" de la souveraineté nationale aux yeux du colonialisme qui craignait l'établissement d'un pouvoir populaire qui irait inexorablement à l'encontre de ses intérêts. Tous les pouvoirs furent ainsi concentrés entre les mains du roi. Le pouvoir royal au Maroc a donc retrouvé son caractère médiéval d'antan, celui d'un pouvoir autocratique et absolu. Et le peuple marocain qui a lutté héroïquement et sacrifié les meilleurs de ses fils pour recouvrer sa souveraineté, a été et reste totalement écarté de l'exercice de cette dernière.

Devant la violente pression des masses populaires, le pouvoir royal fut obligé de se donner un vernis démocratique en octroyant sa constitution (cuisinée par des techniciens de l'ancien colonisateur) en Décembre 1962.

Cette manoeuvre d'envergure, fut destinée à tromper les masses populaires et détourner le peuple marocain de sa volonté démocratique traditionnelle, à faire institutionnaliser les structures établies par le peuple lui-même en usant de tous les moyens de pression et d'oppression contre lui, et à donner au pouvoir enfin, la liberté de frapper les vrais démocrates au nom de "la légalité populaire". Mais la constitution monarchique s'est avérée malgré son caractère réactionnaire, incompatible dans une grande mesure avec la nature du pouvoir royal lui-même qui a saisi la première occasion (événements de Mars) pour décréter l'état d'exception et mettre en sommeil ses propres institutions. Ce qui permit au régime de dépasser son absolutisme et atteindre un totalitarisme qui n'a rien à envier aux fascismes les plus cruels.

Et en plus de son caractère autocratique et absolu, la monarchie marocaine est une monarchie féodale au sens le plus strict de la féodalité médiévale. Et de par sa nature féodale, elle s'est trouvée directement liée au néocolonialisme et l'impérialisme, aux dépens des intérêts suprêmes de la Patrie et de la Nation;

VU QUE :

sur le plan économique et social, le pouvoir royal fut amené pendant 13 années d'indépendance, à pratiquer une politique anti-nationale et anti-populaire. Il a maintenu les structures semi-coloniales héritées de la période du

protectorat et opté pour le libéralisme économique, étouffant ainsi toute tentative d'émancipation de notre économie nationale.

Le premier souci de la monarchie au lendemain de l'indépendance, fut la consolidation de ses assises féodales, car la féodalité a perdu certaines de ses positions économiques et sociales au cours de la lutte de libération. La féodalité locale dispose en effet, et ce malgré sa haute trahison à la patrie et sa collaboration ouverte par la suite avec le néocolonialisme et l'impérialisme, de tous les moyens de s'accaparer de nouvelles terres et d'élargir et moderniser techniquement ses vastes domaines. La pratique d'expropriation sans appel des paysans pauvres et moyens employée par le colonialisme français, est menée sans scrupules par les féodaux marocains et avec l'appui du pouvoir royal.

De plus, le pouvoir royal mène depuis quelques années, une reféodalisation systématique de notre campagne. Il accorde toutes les facilités financières et juridiques aux officiers supérieurs des forces armées, aux hauts fonctionnaires et aux grands commis du régime, pour l'acquisition des terres de colonisation et des terres de la communauté. Et le principal bénéficiaire de cette reféodalisation, est la famille royale elle-même et dont les domaines se chiffrent à des centaines de milliers d'hectares et ne cessent de s'accroître. Ainsi, moins de 5% de la population rurale se trouvent-ils posséder près de 40% parmi les meilleures terres cultivées, alors que plus de 95 % de la paysannerie ne possèdent que 60 % des terres réparties en moyennes et petites propriétés. Cette deuxième couche de la paysannerie se divise comme suit :

- paysans moyens qui arrivent à vivre décemment de leurs terres ;
- paysans pauvres possédant un ou deux hectares de terre en moyenne, soumis aux aléas du climat et calamités naturelles, et lorsque la récolte est relativement bonne, ils sont alors victimes des calamités fiscales, financières et commerciales de l'état (impôts-arriérés d'impôts- restitution immédiate de prêts consentis à long terme-prix arbitraires imposés par l'état et qui ne tiennent aucun compte de l'effort du paysan, etc...).

Soumis à des pressions économiques et financières orchestrées par le pouvoir royal avec la complicité des grands féodaux, le paysan sans défense se voit souvent obligé de céder son lopin de terre au féodal de la région, au lieu de recourir à une vaine résistance dans la situation actuelle;

- immense majorité d'ouvriers agricoles sans terres, permanents, saisonniers, fermiers à des taux de fermage très élevés, ou chômeurs entièrement.

Ces prolétaires et semi-prolétaires paysans qui constituent plus de 60 % de la population paysanne et près de la moitié de la population totale, subissent le joug de l'exploitation la plus éhontée et la plus odieuse avec les pratiques les plus impitoyables d'une féodalité médiévale.

Devant leur situation de misère de plus en plus misérable, les paysans pauvres et les paysans sans terres sont contraints à l'exhode vers les villes et l'étranger à la recherche d'un travail.

Mais la situation dans les villes (et même à l'étranger) n'est point meilleure. L'exhode des paysans ne fait que grossir les rangs d'une armée de chômeurs

(plus de 30 % de la population en âge de travailler) entassés dans les bidonvilles périphériques des centres urbains. Ceci est l'une des conséquences directes de la politique pro-impérialiste du pouvoir féodal qui a brisé toute tentative d'industrialisation du pays. Tous les projets de création d'une industrie de base, ont été rejetés, car le capital étranger a , malgré 13 années d'indépendance , réussi à influencer directement la politique économique du pays et la soumettre définitivement à ses besoins de croissance et ses plans d'exploitation de nos richesses nationales. La quasi-totalité de nos richesses minières et grand nombre d'entreprises, restent en effet entre les mains des monopoles impérialistes qui exportent légalement leurs bénéfices fabuleux à l'étranger, ou en pratiquant la fuite des capitaux avec l'accord du pouvoir royal. Nos ressources minières, au lieu de servir au développement d'une industrie nationale, servent au contraire de matières premières aux industries impérialistes qui inondent en retour notre marché de leurs produits fabriqués, et ce en collaboration avec une poignée de grands transitaires et spéculateurs qui détiennent le monopole du commerce intérieur et extérieur. Le néocolonialisme, l'impérialisme et leurs valets, la féodalité et la bourgeoisie parasitaire, dont les intérêts sont directement et irréversiblement liés, oppriment de ce fait la bourgeoisie nationale qui ne dispose pas des capitaux suffisants pour concurrencer le capital étranger, ainsi que les moyens et petits commerçants qui doivent se plier au bon vouloir des grands spéculateurs.

Le pouvoir a par ailleurs créé sur le plan administratif, une couche de grands bureaucrates corrompus qui se chargent de la dilapidation méthodique des deniers publics, et placent leur butin dans les banques étrangères.

Quant à la classe ouvrière, son exploitation et son oppression par le capital sont d'autant plus insupportables, que le travailleur se trouve toujours menacé de chômage et payé à des salaires dérisoires du fait de la concurrence du travail créée par le chômage qui ne cesse de croître de jour en jour avec la poussée démographique , le sabotage de l'enseignement et l'absence totale de toute industrialisation pour la création de nouveaux emplois.

Bref! l'on peut réaffirmer dès à présent ce que tant de statistiques ont déjà affirmé : 13 années de gestion du pouvoir royal ont mené le pays à une situation des plus catastrophiques. Mais cela est non seulement dû à l'insuffisance technique , mais aussi et surtout à l'option de la monarchie féodale soumise de nature au néocolonialisme et l'impérialisme, et qui a instauré un régime d'exploitation et d'oppression où les riches s'enrichissent et les pauvres s'appauvrissent ;

VU QUE :

sur le plan politique, la monarchie féodale mène une politique conséquente pour la garantie de ses intérêts et de ceux de ses maîtres impérialistes, qui furent souvent menacés par le mouvement de libération nationale qui n'a cessé de mener une lutte opiniâtre pour la réalisation d'une indépendance véritable du pays et celle des aspirations populaires.

Devant la croissance du mouvement progressiste qui a démasqué aux yeux du peuple, la nature autocratique, féodalo-capitaliste et néocoloniale du régime, et élevé le niveau de conscience des masses, accélérant ainsi le processus du mouvement révolutionnaire au Maroc, le pouvoir royal a concentré tous ses efforts à l'étouffement de toute vie politique et de tout mouvement de masse. Il a instauré un état policier qui mène une féroce répression contre les masses populaires et les militants d'avant-garde. Chaque opération répressive était menée sous des prétextes comme : "complot contre sa Majesté", "atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'état". Les événements du Rif en 1958 et ceux de Mars 1965 à Casablanca, pour ne citer que ceux-là, se soldèrent par des milliers de Martyrs qui tombèrent sous le feu criminel du pouvoir royal.

Une véritable chasse à l'homme est menée contre les anciens résistants qui demeurèrent fidèles aux masses, et contre tous les militants capables de s'ériger en avant-garde révolutionnaire des masses. Ils furent et demeurent les cibles de choix du pouvoir, faisant l'objet d'enlèvements, de tortures, d'emprisonnements et d'exécutions.

Par l'assassinat du GRAND CAMARADE MEHDI BEN BARKA et de tant de patriotes anonymes, par l'immobilisation de centaines de militants dans ses geôles, par les poursuites contre d'autres militants exilés, le pouvoir royal voulut tuer dans l'oeuf tout le mouvement de libération au Maroc, et ce après avoir étouffé toute vie politique en réduisant à néant les libertés conquises par le peuple, et tenté de se soumettre les organisations politiques et syndicales ou de les dévier de leurs objectifs et les pousser à la collaboration ouverte ou camouflée avec lui.

Mais le pouvoir royal ne souffre désormais plus aucune contestation ni aucune opposition sérieuse. Toute activité ou opinions politiques qui ne s'engagent pas dans la voie du régime, sont considérées comme un délit pénal et sanctionnées par des lois draconiennes et des dahirs datant de la période coloniale, et cela sans compter bien sûr les enlèvements et les disparitions qui constituent aussi une règle dans le régime policier de la monarchie.

Pour le pouvoir royal, le citoyen marocain doit être un "moukhazni" docile ou ne doit pas être du tout.

EN RESUME, VOUS QUI :

le régime monarchique est un régime anti-national et anti-populaire, lié directement aux intérêts colonialistes et impérialistes.

Le pouvoir royal, valet du néocolonialisme et de l'impérialisme et qui s'appuie sur la féodalité, la bourgeoisie parasitaire et une couche de grands bureaucrates corrompus, a instauré un régime d'exploitation et d'oppression dont les victimes sont formées essentiellement par la classe ouvrière, les paysans sans terres, les chômeurs, les paysans pauvres et moyens, les artisans, les petits et moyens commerçants, les fonctionnaires et la bourgeoisie nationale. La féodalité (famille royale comprise) et la bourgeoisie parasitaire, disposent dans le cadre de la monarchie, d'un appareil de répression,

d'une administration corrompue et d'un arsenal de dahirs et de lois dictatoriaux pour maintenir les autres couches de la société (plus de 90 % de la population) sous le joug de leur exploitation et leur esclavage. Le pouvoir royal autocratique, totalitaire, féodal, anti-populaire et valet du néocolonialisme et de l'impérialisme, même avec l'appui des classes exploiteuses, une "guerre unilatérale" ouverte contre le peuple, pour se maintenir à tout prix dans les positions politiques qu'il n'a conquises que par la force.

ET VU QUE :

les masses populaires menacées jusqu'à dans leur existence même, ont mené la lutte sous toutes ses formes pacifiques possibles pour la défense de leurs intérêts et la réalisation de leurs aspirations. Mais elles ne connaissant jusqu'à présent que l'humiliation, les prisons, la torture et la liquidation physique. Toutes formes pacifiques de lutte sont épuisées;

VU TOUT CE QUI A PRECEDE ,

L'AVANT-GARDE POPULAIRE DE LIBERATION appelle le peuple marocain à mener contre les ennemis du peuple, la lutte sous sa forme suprême: l'INSURRECTION ARMEE .

Que le peuple n'entende que son courage, qu'il ose livrer combat ! et la victoire sera sienne inéxorablement.

L' AVANT-GARDE POPULAIRE DE LIBERATION se fait un devoir historique de mobiliser toutes les énergies humaines, matérielles et morales du peuple et de la Nation, pour le déclenchement d'une révolution populaire armée totale et sa direction jusqu'à la réalisation de la victoire.

L'AVANT-GARDE POPULAIRE DE LIBERATION se fait également un devoir de réaliser le programme qui se résume en les points suivants :

I Le renversement de l'autocratie monarchique anti-populaire et anti-nationale, et liquidation du joug néocolonialiste et impérialiste imposé à notre Patrie par la monarchie et son gouvernement fantôme ;

II L'instauration d'un régime populaire de large démocratie qui donnerait la parole au peuple et le pouvoir à ses représentants :

I- abolition de la constitution octroyée de 1962, de toute autre constitution royale et de toutes les institutions royales, et abrogation de toutes les lois antidémocratiques ;

2- élimination de la monarchie en tant que régime politique, et interdiction de toute forme monarchique de gouvernement ;

3- formation d'un gouvernement populaire conscient des intérêts des masses et acquis à eux, qui se chargerait de la préparation d'élections d'une assemblée constituante au suffrage universel;

4- cette assemblée aura pour charge de préparer un projet de constitution qui sera soumis à l'adoption du peuple, et de jouer le rôle d'assemblée législative et de contrôle du gouvernement dans l'attente de l'élection d'une assemblée nationale par le peuple ;

5- promulgation des libertés démocratiques : liberté d'opinion, liberté d'expression, liberté de presse, liberté de réunion, liberté syndicale , - liberté de circulation , liberté de croyance ;

6- proclamation d'une amnistie générale pour les condamnés politiques, et possibilité pour quiconque a dû fuir le régime monarchique à l'étranger, de rentrer librement au pays ;

7- interdiction de toute arrestation et détention illégales ainsi que les tortures et les sévices, punition de tous ceux qui ont commis des crimes contre le peuple ou qui mènent une activité anti-populaire et anti-révolutionnaire;

III Briser les structures féodales et rendre la terre à ceux qui la travaillent ;

1- la terre agricole ou à vocation agricole ne peut être possédée que par des nationaux, et aucune personne physique ou morale étrangère , ne peut prétendre à la propriété d'une terre marocaine et des biens meubles ou immeubles qui se rattachent à son exploitation ;

2- confiscation et nationalisation des terres de tous les féodaux qui se sont signalés par une collaboration quelconque avec la dictature monarchique et une activité anti-populaire, et indemnisation (dont les formes resteront à déterminer par les lois de la révolution agraire) des propriétaires fonciers dont les terres seront nationalisées et qui auraient pris le parti populaire au cours de la lutte de libération ;

3- limitation de la propriété de la terre à une superficie déterminée selon la situation agraire de chaque région , garantissant le revenu nécessaire à la vie d'une famille paysanne moyenne ;

4- distribution gratuite des terres aux paysans sans terres et aux paysans pauvres, en leur garantissant la propriété des terres reçues en partage au cours de la lutte de libération ou après le renversement de la monarchie, et les bénéficiaires de cette mesure seront dispensés de tout versement et de toute charge ;

5- attribution des aides technique, scientifique et financière à tous les paysans et sans discrimination, et pour faciliter l'aménagement des terres individuelles, l'élevation de leur niveau de productivité et le développement de leur production, l'état a le devoir d'encourager les paysans à se regrouper en coopératives pour exploiter leurs terres d'une façon communautaire ;

6- liberté pour les paysans sans terres ou pauvres qui désertèrent la campagne à la recherche d'une vie moins pénible et moins misérable, de regagner leurs régions respectives avec la garantie de bénéficier de tous les avantages contenus dans les deux articles précédents ;

IV Edifier une économie indépendante et souveraine, au service du peuple et de la Patrie

1- nationaliser les secteurs-clés de l'économie (ressources minières, sources d'énergie, moyens de communications et entreprises industrielles ou financières ayant un volume de production ou un chiffre d'affaires déterminé) ;

2- confisquer et nationaliser les biens des impérialistes et leurs agents, et les mettre au service du développement de notre économie ;

3- nationalisation de tout le commerce extérieur et élimination du système des intermédiaires liés aux intérêts colonialistes ;

4- encourager et stimuler le développement de l'industrie en exploitant toutes les richesses du pays en vue de la création d'une industrie de base qui est le point de départ d'une économie indépendante ;

5- aider les petits industriels nationaux et les commerçants à restaurer et développer l'industrie et l'artisanat, assurer la protection efficace des produits nationaux par la suppression des taxes sur la production et l'arrêt de l'importation des marchandises que le pays est en mesure de produire, réduire les taxes d'importation pour les matières premières et l'équipement nécessaires à l'expansion de l'industrie nationale ;

6- prêter une attention particulière à l'agriculture: développer son niveau technique et sa productivité, prévenir les calamités naturelles, encourager les échanges entre la ville et la campagne et stimuler la complémentarité de l'agriculture et de l'industrie en vue de leur développement mutuel ;

fiscale

-7 promulguer une politique juste et équitable selon les nécessités de notre développement économique, et supprimer les amendes arbitraires tout en faisant preuve de la plus grande sévérité à l'égard de toutes sortes de

fraudes économiques ou financières et à l'égard de tous les saboteurs éventuels de l'économie nationale ;

8- édifier des finances saines et indépendantes et les mettre au service de l'équipement et de la promotion sociale de notre peuple ;

9- recevoir les aides économiques de tous les pays, sans distinction dans leurs régimes politiques, et développer les échanges commerciaux avec eux, et tout cela sur la base de l'égalité et du respect des intérêts réciproques ;

V Mener une politique progressiste pour abolir graduellement le régime d'exploitation et élever le niveau de vie des masses populaires :

1- promulguer un code du travail et veiller à son application : interdire de licencier, de pénaliser ou de brutaliser les travailleurs, élever le niveau de vie des ouvriers, réglementer les salaires, assurer la formation professionnelle, faire participer les ouvriers à la gestion de l'entreprise percevoir une part de ses bénéfices et contribuer à l'organisation du travail dans leur lieu de travail ; protéger les invalides du travail, interdire le travail en-de-ça d'un âge déterminé, garantir un revenu raisonnable aux ouvriers qui atteignent l'âge de la retraite, etc... ; les travailleurs doivent retrouver toute la dignité qui est due à la position qu'ils occupent dans la production, et jouir pleinement des fruits de leurs efforts et de leur travail ;

2- trouver du travail aux chômeurs, organiser l'assistance aux orphelins et aux infirmes, accorder toute l'aide possible à tous les invalides ou ceux qui se trouveraient sans soutien familial à la suite de leur lutte contre la dictature monarchique

3- améliorer la situation des travailleurs marocains à l'étranger, par la révision des accords avec les principaux pays employeurs de notre main-d'oeuvre, et les rapatrier progressivement suivant la nécessité de notre développement ;

4- développer la santé publique avec la création d'hôpitaux et de centres sanitaires et l'élevation accélérée du taux des médecins nationaux par rapport à la population, garantir des soins gratuits aux masses déshéritées, entreprendre une éducation hygiénique et généraliser les mesures d'hygiène dans les villes et les campagnes les plus reculées du pays ;

5- promulguer l'égalité des deux sexes en droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, et réaliser dans les faits l'émancipation

de la femme qui aura parcouru un chemin très important vers sa libération totale, par sa participation active à la lutte de libération ;

6- respecter les droits légitimes des étrangers résidant au Maroc ;

VI Garantie de l'enseignement pour tous, et édification d'une culture et d'une éducation nationales et démocratiques :

1- généralisation et démocratisation de l'enseignement ;

2- enseignement obligatoire et gratuit pour tous les enfants jusqu'à un âge déterminé ;

3- nationaliser tous les établissements scolaires, développer les universités et les écoles supérieures et techniques, créer des écoles spéciales pour les enfants qui ont dépassé l'âge de scolarisation, orienter les élèves et étudiants vers une formation technique et scientifique nécessaire à l'édification du pays ;

4- réduire les frais d'études et en dispenser les élèves et étudiants issus des masses déshéritées ;

5- mener une campagne organisée contre l'analphabétisme en mobilisant toutes les énergies et toutes les possibilités morales et matérielles, jusqu'à sa liquidation totale ;

6- lutter contre la culture et l'éducation obscurantistes, réactionnaires et asservissantes, édifier une culture et une éducation de caractère national et progressiste au service du peuple et de l'édification du pays ;

7- généraliser progressivement l'enseignement en langue arabe à tous les niveaux ;

8- encourager la science, la technique, la littérature et les arts, encourager les hommes de sciences, les écrivains et les artistes à développer librement leurs facultés et leur talent au service du peuple et de l'édification du pays ;

VII Création d'une Armée Populaire par le Peuple et pour le Peuple :

1- créer une Armée populaire sur une base démocratique, pour la défense de l'intégrité du territoire national et des acquis des masses populaires, et pour redonner à l'ensemble du pays sa souveraineté ;

2- relever le niveau de vie des hommes de troupe, interdire toute brutalité au sein des forces armées et créer une atmosphère de fraternité et de camaraderie entre officiers et soldats ;

3- rendre à la tradition militaire marocaine toute sa dignité et son prestige populaire qu'elle perdit sous le protectorat et la dictature monarchique ;

4- récompenser les officiers et soldats qui se seraient opposés sous quelque forme que ce soit à la guerre réactionnaire du pouvoir royal ou auraient lutté directement contre ce dernier ;

5- punir les officiers qui se seraient signalés par leurs crimes contre le peuple, et faire preuve de clémence pour tous ceux qui acceptent de se mettre au service du peuple, en leur donnant la possibilité de se joindre aux rangs de l'armée populaire ou de regagner la vie civile ;

extérieure

VIII Mener une politique/de paix, de neutralité et de progrès :

1- dénoncer tous les traités ou les pactes qui portent atteinte à notre souveraineté nationale ;

2- faire évacuer les bases étrangères et interdire l'établissement de toute autre base sur le territoire national ;

3- établir des relations diplomatiques avec tous les pays, sans distinction de régime politique, dans le respect mutuel et la non-intervention dans les affaires intérieures de chaque pays concerné ;

4- établir des liens étroits avec les pays du Maghreb et les pays arabes, et africains en particulier, et les pays asiatiques et latino-américains et tous les pays épris de paix, de liberté et de progrès, en général ;

5- ne participer à aucun pacte militaire et ne contracter aucune alliance militaire avec d'autres pays ;

6- soutenir énergiquement les peuples luttant pour la liberté, l'indépendance et le progrès ;

7- accorder toute l'aide militaire, matérielle et morale possible, au peuple palestinien et à l'ensemble du peuple arabe dont le peuple marocain est une partie intégrante, dans leur lutte contre le colonialisme sioniste et l'impérialisme, jusqu'à la libération totale de la Palestine arabe usurpée et de tous les territoires arabes occupés, qui constitue le premier pas vers la réunification de la Nation Arabe dans la liberté, l'indépendance et le progrès. »